

Relevé de décisions 13.02.2026 groupe de travail ad hoc Emplois, Compétences, Transitions Ecologiques_ Caen

Présents	Excusés
Clarisse Dautrey, Alice Loffredo, Julie Cahu, Région DFTLV Sarah Hardy, Région DPCTA Vanessa Roffé, Agence e l'Orientation Ruben PRAUTHOIS, DREETS Stéphanie Morteveille, DREETS Alexandre Lebarbey, CGT Didier Magnier, DRAFPIC Emilie Lemonnier Lesle, MEDEF Hervé Baron, France Travail Nadine Tournaille, ANBDD (personne qualifiée) Laure Barazzutti, CARIF-OREF	Denis Leboucher, Agence de l'Orientation Héloïse Rosselle, DREETS Pascal Dufour, U2P Jean-Pierre Girod, CESER (personne qualifiée) Valérie Pinel, CFE CGC Dominique Jaquot, FO Guy Loudière, CGPME Jean-Luc Michel, CFDT Représentants des Conseils départementaux

Clarisse Dautrey accueille les participants et rappelle les finalités du groupe de travail. Celui-ci est positionné comme instance transversale du CREFOP, avec pour mission d'apporter une réponse structurée sur le volet emploi-compétences dans le cadre de la COP normande et de proposer une méthode de travail permettant aux différentes commissions (Orientation, Formation, etc.) de se saisir du sujet.

1. Présentation du recensement des actions – Laure Barazzutti

Conformément à la suite de la décision du 5 décembre, un recensement a été réalisé sous forme de questionnaire. Celui-ci a été adressé à l'ensemble des membres du groupe de travail afin de compléter le recensement réalisé par la Région présenté lors de première séance.

Voir support.

Échanges et décisions :

Le diagnostic est important et doit être finalisé :

- En regroupant les éléments présentés en séance avec ceux produits par la Région (politiques régionales et premiers retours des branches et OPCO) et présentés en décembre ;
- En intégrant les éléments relatifs au Fonds de transition juste (DREETS).

La poursuite et la complétude du recensement doivent être conduites en tenant compte du fait que la Région a déjà adressé un questionnaire aux OPCO et aux branches à l'automne. Il convient donc de cibler les compléments nécessaires, notamment :

- auprès des 11 OPCO existants ;
- auprès des filières actuellement peu représentées (espaces verts, aéronautique/NAE, etc.) et au regard des priorités retenues (voir point 2).

2. Proposition de priorisation des thématiques de travail – Alice Loffredo

Voir support.

Echanges et décisions :

En termes de priorisation la thématique « Mieux se déplacer » fait l'unanimité, compte tenu de la forte contribution aux émissions régionales et des enjeux techniques, d'usages, d'inclusion, l'écosystème existe mais il reste à structurer concernant les compétences.

« Mieux produire », paraît un deuxième axe intéressant, sous réserve de faisabilité au regard du fort enjeu de décarbonation (process, électrification, maintenance, hydrogène...), des travaux existent au niveau des énergies (3NC) cependant d'autres champs ne sont pas encore couverts.

S'agissant des compétences transversales, celles-ci sont à intégrer dans chaque axe (plutôt qu'un chantier séparé).

A titre d'information est précisé que par ailleurs la question de l'intégration de la dimension écologique dans les certifications et référentiels (CPC) a fait l'objet d'un travail au niveau national. Cf documents joints

3. Méthode de travail validée – Alice Loffredo

Voir support.

Echanges et décisions

Auditions des pilotes COP et acteurs clés

- Pilotes GT COP « Mieux se déplacer » et « Mieux produire » dans un second temps + pilotes d'actions.
- Acteurs complémentaires à associer : France Mobilités, ADEME, Cerema, ANCT, filières, Opco (Mobilités, 2i, Atlas...) sur proposition de Nadine Tournaille.

Objectif : Identifier les besoins en compétences, manques, priorités d'actions emploi-formation.

Les auditions seront organisées et les dates transmises aux membres du groupe de travail. L'idéal serait de mobiliser deux à trois participants par audition pour garantir la pluralité des approches. Une restitution des échanges sera présentée en groupe de travail.

Études Flash Carif-Oref

- Sujets à définir à partir des auditions ; format 4 pages ; délai ~3 mois.
- Données quantitatives + entretiens ; livrables immédiatement mobilisables.
- Finalité : outiller le plan d'action.

Articulation avec les commissions CREFOP

- Actions portées soit par chaque institution (Région, DREETS, FT, OPCO, Rectorat, branches...),
- Soit des actions collectives à instruire dans les commissions (Orientation, Formation, CRPE).

Synthèse des décisions et prochaines étapes

- **Priorisation de deux thématiques** : Mieux se déplacer (priorité 1) et Mieux produire (priorité 2), sous réserve de faisabilité.
- **Poursuivre et élargir le recensement** auprès des OPCO et des filières afin de consolider l'état des lieux initial, et le compléter avec le recensement réalisé par la Région et présenté en décembre.
- **Organiser des auditions des pilotes COP avec participation ouverte (2–3 membres du gt minimum par audition)**. Associer des experts aux auditions lorsque cela est pertinent.
- **Mobiliser des études Flash Carif-Oref pour documenter compétences et priorités une fois les auditions réalisées**

Prochaine réunion fixée au 27 avril 2026, 10h–12h, en visioconférence.

- Restitution des auditions conduites
- Validation des sujets d'études Flash et de la feuille de route GT.